

Trajectoires familiales après rupture d'union et groupe social en Belgique

Lénaïg LE BERRE

Centre de recherche en démographie et sociétés, Université catholique de Louvain

Les modes de vie et les structures familiales ont sensiblement évolué depuis les années 1970 dans de nombreux pays industrialisés. L'augmentation du divorce, de la cohabitation et des naissances hors mariage, des ruptures d'union et des remises en couple ont modifié la physionomie considérée comme traditionnelle¹ de la famille. Ces bouleversements, très restructurants, ont dressé le cadre d'une nouvelle théorie transitionnelle qualifiée de « deuxième transition démographique » (Van de Kaa, 1987, 2004 ; Lesthaeghe et Surkyn, 2006).

Parmi les principales évolutions sociodémographiques contemporaines, la hausse des désunions est une des plus substantielles. Les parcours empruntés par les individus se sont beaucoup diversifiés et sont marqués par des événements multiformes. Les relations partenariales et familiales, en particulier, sont devenues moins stables, rendant d'autant plus délicate l'analyse des évolutions mentionnées, alors même que les étapes ponctuant la vie des individus coïncident communément avec d'autres changements comme un déménagement ou de nouveaux modes de vie.

Outre ces événements, la rupture d'union peut éventuellement engendrer des difficultés socioéconomiques susceptibles de s'exprimer sur plusieurs plans. Les conséquences financières, la précarisation économique et la relégation sociale associées à une séparation sont régulièrement évoquées. La littérature consacrée aux familles monoparentales, en particulier, s'est assez largement focalisée sur la précarité socioéconomique expérimentée par celles-ci (Séchet *et al.*, 2003 ; Clément et Bonvalet, 2006 ; Iweps, 2008 ; Cherbonnier, 2011).

Mais, outre cette vulnérabilité socioéconomique consécutive à la rupture, une séparation va constituer un événement charnière dans la trajectoire familiale d'un individu. La fin d'une relation de couple va en effet ouvrir un champ de nouvelles possibilités par le biais d'une remise en couple, de la naissance de (nouveaux) enfants, d'une nouvelle séparation, etc.

À cet égard, on pourrait aussi supposer que les trajectoires familiales et la multiplication des événements familiaux sont eux-mêmes susceptibles de varier selon le groupe socioéconomique initial des séparés. De nombreuses hypothèses pourraient ainsi être

¹ À savoir le noyau familial composé des parents biologiques et des enfants.

émises : les séparés appartenant aux groupes sociaux les plus défavorisés pourraient subir plus de contraintes quant au choix d'une nouvelle maternité/paternité, alors que leurs homologues des groupes plus favorisés (notamment les femmes) pourraient plus facilement faire le choix d'une phase de célibat, dans un premier temps du moins, leurs moyens financiers leur assurant une plus grande indépendance.

Cette communication est précisément consacrée à l'examen du groupe socioéconomique des individus ayant expérimenté une rupture d'union par séparation entre 1991, 1992 et/ou 1993 en Belgique ; elle est organisée de la façon suivante :

- dans une première partie, on tentera de dégager les principales conclusions tirées de quelques travaux menés sur cette thématique et on détaillera les objectifs de ce travail ;
- les données sont décrites dans la deuxième partie ;
- dans la troisième partie, l'analyse des résultats se décline en deux sous-parties : la première est consacrée à la description des séparés selon le groupe socioéconomique, et la seconde à l'examen des trajectoires familiales de ces personnes¹ (suivies sur quatre 1^{ers} janvier successifs) selon cette variable, dans une perspective dynamique.

Problématique et cadre d'analyse

État de l'art

Peu d'études sont consacrées à l'association entre le groupe socioéconomique et la trajectoire familiale des séparés, notamment en Belgique. D'une manière générale, les travaux portent sur les déterminants socioéconomiques de l'évènement « séparation » (divorce le plus souvent) et ont principalement été développés aux États-Unis (Trent et South, 1989). Les principales conclusions des travaux finalement retenus ici sont décrites ci-dessous.

• L'autonomie financière des femmes comme déterminant du divorce

Dans une communication de 2009, Kuepié et Bodson analysent les « déterminants financiers du divorce (et) l'effet des variations dans les revenus d'activité de chaque conjoint sur le risque de divorce » (Kuepié et Bodson, 2009). Ils relèvent les résultats de plusieurs études et énoncent la « théorie de l'indépendance » selon laquelle l'accès massif des femmes à l'emploi aurait permis à ces dernières d'acquérir l'autonomie financière leur permettant, le cas échéant, de mettre un terme à leur mariage, expliquant ainsi l'augmentation du divorce.

Même si toutes les recherches consacrées à cette thématique ne sont pas nécessairement concordantes, le travail de Kalmijn *et al.* (2004), réalisé à partir de données d'enquête collectées auprès de 1 300 Néerlandaises, étaye les résultats mentionnés et conclut à une association entre les revenus des femmes et le risque de divorcer. Ils soulignent également que la probabilité de divorcer est plus élevée lorsque la femme dispose d'une expérience professionnelle significative et d'un niveau d'instruction relativement élevé.

¹ Les analyses seront focalisées sur un sous-groupe de séparés.

• **L'effet de la catégorie sociale serait modifié par l'introduction d'autres caractères**

Réalisé dans une perspective historique, le travail de Matthijs *et al.* (2008) rend compte du risque de divorcer selon la catégorie sociale au XIX^e siècle. Si cette étude soutient que cette probabilité était plus forte au sein des catégories les plus « éclairées » de la population, elle précise que ces contrastes ne semblent plus aussi marqués au cours de la période plus récente de massification du divorce.

D'une manière générale, la synthèse des résultats des recherches relevées souligne en particulier la complexité de l'association entre la catégorie socioéconomique et le divorce. Ainsi, dans certains contextes, l'appartenance à un groupe défavorisé serait liée à un plus grand risque de divorcer : « *Adults from poorer socio-economic backgrounds have previously been found to experience higher rates of marital dissolution in Britain* » (Clarke et Berrington, 1999). Dans d'autres contextes, l'appartenance à une classe sociale plus favorisée serait, au contraire, liée au risque de divorcer (Hoem et Hoem, 1992, dans Clarke et Berrington, 1999), le choix du divorce apparaissant encore comme plus acceptable parmi certaines catégories de la population. Une étude italienne montre ainsi que « *Women most exposed to the risk of marital disruption seem to be those [...] who are better educated, who have full-time jobs [...]* » et que « *The more the woman is economically independent, with an occupation other than that of a housewife, and, what is more important, the more her attitude towards roles is unbiased by traditional images, the more likely it is that she will separate* » (De Rose, 1992).

En outre, l'évaluation de cette relation au regard de l'introduction de nouvelles variables peut modifier les conclusions susmentionnées. Ainsi, « *More recent research in Britain, based on multivariate analyses of survey data, suggest that, once age at marriage and childbearing experience have been taken into account, social class differentials in the propensity to experience marital dissolution are relatively small* » (Murphy, 1985 ; Berrington et Diamond, 1997, dans Clarke et Berrington, 1999).

L'analyse de ces quelques résultats souligne donc la complexité de l'association entre le groupe socioéconomique et le divorce. Si plusieurs études semblent indiquer que le risque de divorcer est plus aigu parmi les individus issus de classes sociales plus défavorisées, cette conclusion serait donc nuancée par l'introduction d'autres variables, comme l'âge au mariage.

Objectif et problématique

L'objectif général de cette communication est d'analyser la trajectoire familiale des individus à l'issue d'une rupture d'union par séparation selon le groupe socioéconomique auquel ils appartiennent, et aura ainsi pour but de répondre aux questions suivantes :

– de quels groupes sociaux sont issus les séparés ? Appartiennent-ils majoritairement à des groupes sociaux défavorisés ? Identifie-t-on des différences selon le sexe ou l'âge des séparés ?

– observe-t-on des trajectoires familiales types à l'issue d'une rupture d'union par séparation, des événements ou des séquences d'états plus fréquents selon le groupe socioéconomique des individus séparés ?

– les trajectoires familiales sont-elles marquées par une certaine instabilité, par une multiplication des événements familiaux ou par le maintien dans certains types de ménage selon le groupe socioéconomique ?

Dans le cadre de cette recherche, l'union est définie par la vie commune, sous le même toit¹, que celle-ci ait été légalisée ou non. Les ruptures d'union par séparation sont, par conséquent, identifiées par l'interruption de cette cohabitation. On prendra donc en compte l'ensemble des ruptures d'union intervenues par séparation, qu'elles soient légales ou de fait.

Ces questions seront traitées en contrôlant trois caractéristiques² : l'âge, le sexe et le type de ménage à la séparation. Enfin, ce travail sera focalisé sur les individus résidant en Belgique, séparés en 1991, 1992 et/ou 1993.

D'une manière générale, les observations qui peuvent être tirées de l'analyse de la littérature permettent de mettre en exergue les originalités de la problématique posée par cette communication :

– la prise en compte de l'ensemble des ruptures d'union intervenues par séparation, qu'elles soient légales ou de fait. L'un des constats majeurs est en effet la large focalisation des études sur le seul phénomène « divorce ». Or, compte tenu de la diversité actuelle des modes de vie en couple, il apparaîtrait réducteur de ne pas élargir les analyses, lorsque cela est possible, à toutes les formes de ruptures d'union par séparation ;

– les articles mentionnés sont principalement centrés sur l'étude du divorce analysé selon la catégorie socioéconomique. Ce travail est notamment orienté sur l'analyse des trajectoires familiales, soit plusieurs séquences d'états (les individus sont suivis sur quatre 1^{ers} janvier), selon le groupe social.

Données et méthodes

Données

Les données proviennent du couplage, au niveau individuel, des informations issues du Registre national belge et du Recensement de la population de 1991. Le fichier ainsi constitué représente une base de données exhaustive et particulièrement riche.

La première source, d'origine administrative, est le Registre national. Ce système d'enregistrement continu et individuel renseigne sur les principales caractéristiques sociodémographiques : sexe, date de naissance, résidence, statut matrimonial, etc. Nous

¹ Les individus sont légalement domiciliés à la même adresse.

² Ces choix sont précisés dans la section « Méthodologie ».

disposons des données anonymisées et ventilées selon une sélection de variables pour toutes les années de 1991 à 2006.

La seconde source est un ensemble d'informations tirées du Recensement de la population de 1991. Dans cette étude, la mobilisation de ce dénombrement s'articule essentiellement autour de l'usage d'une variable « groupe social » créée par les chercheurs du projet Destiny, à partir, notamment, de ces données¹.

Les individus séparés ont été identifiés au sein des données du Registre. Si la méthode de repérage n'est pas détaillée dans ce papier, précisons toutefois que les couples homosexuels (ou plutôt identifiés comme tels) ont été exclus de l'analyse, en raison de la difficulté de les repérer. Les caractéristiques de certains cohabitants laissent en effet perplexe quant à l'existence effective d'un lien de couple entre eux.

Données manquantes sur le groupe social parmi les séparés

L'estimation de la qualité des données a constitué une étape importante du travail réalisé par les chercheurs du projet Destiny. En effet, « si les informations du Registre national sont considérées comme très fiables depuis le début des années 1990, on ne peut pas en dire autant des données des deux derniers recensements » (Hermia *et al.*, 2009)². La collecte des informations ne s'étant pas déroulée de manière optimale, le groupe social n'est donc pas renseigné pour la totalité des individus. Une étude réalisée sur les résultats de 2001 indiquait ainsi que le groupe social n'avait pu être défini pour environ 19 % des résidents en Belgique (Hermia *et al.*, 2009).

À ce stade, nous avons donc comparé les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des séparés pour lesquels l'information sur le groupe social est absente à celles des séparés pour lesquels cette information est connue :

- notons tout d'abord que la proportion d'individus séparés entre 1991 et 1993 pour lesquels la valeur du groupe social n'est pas renseignée est d'environ 15 % de ces séparés ;
- l'observation des pyramides des âges pour les séparés en 1991 indique, parmi les « manquants », une légère sous-représentation des adultes et une surreprésentation des jeunes de 15 à 29 ans, en particulier pour les femmes. Ce résultat n'est pas si anormal, car il est probable que certains jeunes n'aient pas (ou pas correctement) répondu au questionnaire individuel (Hermia *et al.*, 2009) ;
- quant aux distributions³ selon la Région⁴, le milieu de résidence et la nationalité, on observe notamment une surreprésentation des étrangers parmi les « séparés manquants » : seuls 75 %

¹ La construction de cette variable étant décrite dans le travail de T. Eggerickx et J-P. Sanderson, elle ne sera donc pas l'objet d'une description détaillée dans ce travail.

² L'un de ces deux recensements est précisément celui de 1991.

³ Les séparés en 1991 uniquement.

⁴ Flandre, Wallonie et Bruxelles-Capitale.

sont de nationalité belge, contre 90 % des séparés pour lesquels l'information sur le groupe social est connue ;

– on relève enfin une nette surreprésentation des « manquants » à Bruxelles (23 % contre 11 %), ainsi que dans l'ensemble des communes centrales d'agglomérations (52 % contre 36 %).

Ces résultats semblent finalement signifier que la structure démographique et socio-spatiale de cette population de « manquants » se distingue de celle des séparés pour lesquels le groupe social est renseigné. Toutefois, les séparés pour lesquels nous n'avons pas le groupe social ne peuvent bien sûr pas être pris en compte dans les traitements réalisés. À défaut, nous nous attacherons à préciser les effectifs de « manquants ». Compte tenu des résultats précédents, l'une des hypothèses pourrait être que les individus dont le groupe social n'est pas connu seraient plutôt issus de groupes assez défavorisés et seraient donc sous-représentés dans nos analyses. La surreprésentation des Bruxellois et des étrangers pourrait, peut-être, en être un indicateur.

Caractéristiques sociales et démographiques des séparés

Répartition des séparés selon le groupe social en 1991

La distribution des séparés et des personnes en couple aux 1^{ers} janvier par groupes sociaux (tableau 1) indique quelques différences entre ces deux catégories, notamment pour les groupes sociaux 3 et 10 et, dans une moindre mesure, pour le 7. Le groupe social 3 est beaucoup moins représenté parmi les individus séparés que dans l'ensemble des individus en couple. Ce résultat n'est pas surprenant, puisque la catégorie socioprofessionnelle de ce groupe est qualifiée de « pensionnée ».

Pour les groupes 7 et 10, plus représentés parmi les séparés, l'explication semble moins évidente. Notons simplement que ces individus sont, entre autres, caractérisés par un statut d'actif occupé et un niveau d'éducation relativement bas.

Ajoutons également que les groupes 1 et 2 ont une part plus élevée parmi les séparés (7,1 % et 5 %) que parmi les individus en couple aux 1^{ers} janvier (6 % et 2,6 %).

TABLEAU 1 : REPARTITION DES SEPARES ET DES PERSONNES EN COUPLE SELON LE GROUPE SOCIAL

Groupe social en 1991	Les séparés en 1991, 1992 et/ou 1993		Les individus en couple aux 1 ^{ers} janvier 1991-1992-1993	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
1 (le plus défavorisé)	14 517	7,1	811 898	6,0
2	10 246	5,0	349 462	2,6
3	8 460	4,2	1 508 733	11,2
4	2 355	1,2	75 223	0,6
5	2 499	1,2	357 120	2,6
6	9 911	4,9	798 604	5,9
7	23 578	11,6	1 037 088	7,7
8	6 815	3,3	1 514 138	11,2
9	13 464	6,6	776 693	5,8
10	34 568	17,0	1 406 466	10,4
11	2 224	1,1	132 196	1,0
12	28 995	14,2	1 705 606	12,7
13	893	0,4	117 776	0,9
14	16 094	7,9	760 624	5,6
15	1 876	0,9	373 596	2,8
16 (le plus favorisé)	27 135	13,3	1 754 416	13,0
Total	203 630	100,0	13 479 639	100,0
	Valeur(s) manquante(s) = 37 104		Valeur(s) manquante(s) = 743 987	

Sources : Registre national, Recensement de 1991 et PSBH (*Panel Study on Belgian Households*/Panel des ménages belges).

• Regroupement des modalités du groupe social en 1991

Le nombre de groupes sociaux, relativement élevé, peut rendre l'interprétation des résultats délicate. Afin de simplifier cette structure, nous avons fait le choix de travailler par « quartiles de séparés » en regroupant les groupes sociaux de la façon suivante (v. tableau).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES SÉPARÉS AU SEIN DES REGROUPEMENTS DE GROUPES SOCIAUX

Groupe social en 1991	Les séparés en 1991, 1992 et/ou 1993		
	Effectifs	En %	% cumulés
1 (groupes 1 à 6)	47 988	23,6	23,6
2 (groupes 7 à 9)	43 857	21,5	45,1
3 (groupes 10 à 12)	65 787	32,3	77,4
4 (groupes 13 à 16)	45 998	22,6	100,0
Total	203 630	100,0	-

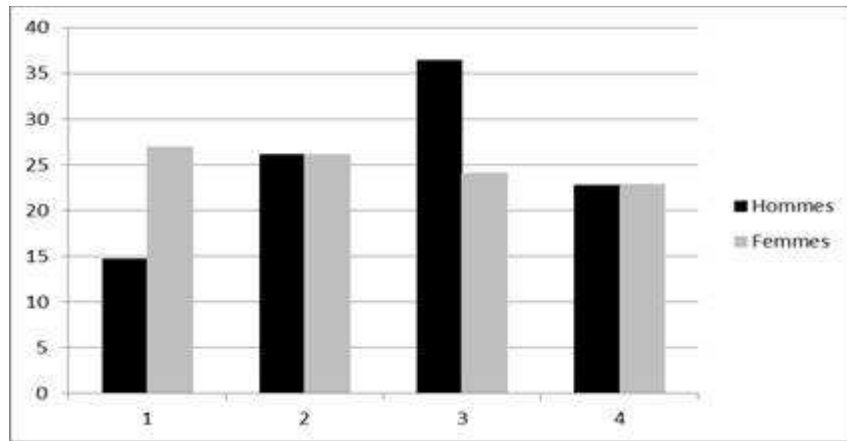
Sources : Registre national, Recensement de 1991 et PSBH.

De fait, la répartition au sein des différents groupes sociaux ne permet pas un découpage tout-à-fait correct en quartiles. Afin de pallier cet écueil, les commentaires concerneront la comparaison des distributions entre différentes sous-catégories au sein de chaque groupe de séparés.

Sexe et âge des séparés

La distribution des hommes et des femmes selon le groupe social (figure 1) révèle des inégalités : 27 % des femmes séparées appartiennent au groupe social 1, contre seulement 15 % des hommes séparés, alors que 36 % des hommes sont dans le groupe 3, contre 24 % des femmes seulement. Cette différence peut probablement être expliquée notamment par la moindre propension des femmes en couple à occuper une fonction rémunérée (à plein temps) durant toute leur carrière.

FIGURE 1 : RÉPARTITION DES SÉPARÉS SELON LE GROUPE SOCIAL ET LE SEXE



Sources : Registre national, Recensement de 1991 et PSBH.

La distribution des différentes classes d'âges selon le groupe social (tableau 3) souligne également des disparités entre les séparés d'âges intermédiaires et ceux des autres classes d'âges. En effet si, entre 25 et 45 ans, la part des séparés appartenant au groupe social 1 est relativement faible (environ 20 %), elle est sensiblement plus élevée chez les séparés les plus jeunes et les plus âgés. Bien que moins remarquable, cette différence est inverse quant au groupe social 4.

Tout en demeurant très prudent quant à l'interprétation de ces chiffres, ce résultat suggérerait que la séparation aux jeunes âges et aux âges avancés serait le fait de personnes en situation sociale plus précaire. Il pourrait également être dû à un effet de structure globale : la distribution de l'ensemble des individus en couple aux 1^{ers} janvier (qu'ils se séparent ou non) indique notamment un poids supérieur du groupe socioéconomique le plus faible parmi les plus jeunes.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES SÉPARÉS SELON LE GROUPE SOCIAL ET LA CLASSE D'ÂGES

Classe d'âges à la séparation	Groupe social en 1991					Effectifs
	1	2	3	4	Total	
18-24	35,3	20,7	34,0	10,0	100,0	19 236
25-29	20,6	19,4	37,6	22,4	100,0	39 535
30-34	17,9	20,3	35,6	26,2	100,0	40 076
35-39	17,3	22,0	34,9	25,8	100,0	33 294
40-44	18,0	21,5	34,1	26,4	100,0	25 386
45-59	25,4	22,9	28,4	23,3	100,0	32 562
60-79	51,5	28,7	5,1	14,7	100,0	11 585
Total	23,2	21,5	32,6	22,7	100,0	201 674

Sources : Registre national, Recensement de 1991 et PSBH.

Classification des trajectoires familiales et groupe social : exemple des femmes de 30-34 ans séparées entre 1991 et 1993

Afin d'analyser leurs trajectoires familiales, nous avons distingué les séparés selon le sexe, l'âge et le type de ménage à la séparation. Ces choix répondaient à plusieurs impératifs :

- la littérature a mentionné que l'introduction de certaines variables modifierait l'association entre la catégorie socioéconomique et la probabilité de divorcer ;
- l'une des limites notables du Registre national concerne la méconnaissance du parcours de vie avant 1991 ; afin de tenter de limiter cet écueil, le contrôle par l'âge au moment de la séparation, notamment, peut permettre de minimiser, dans une certaine mesure, certains biais ;
- afin de réaliser une approche globale des trajectoires familiales, les méthodes appliquées sont issues de l'analyse de séquences ; or l'opérationnalisation de ces méthodes peut être assez lourde et demeure difficilement envisageable sur des cohortes d'effectifs très importants. C'est pourquoi nous distinguerons les individus en sous-cohortes. Le choix du suivi sur quatre 1^{ers} janvier seulement est aussi justifié par ce motif.

Méthodes

Les séquences peuvent être définies comme une liste d'évènements et de succession d'états ordonnés (Robette, 2011). En règle générale, l'analyse séquentielle est composée de deux étapes :

- la première consiste à mesurer la « dissemblance entre chaque paire de séquences » (Robette, 2011), en tentant de déterminer le chemin le moins coûteux pour passer d'une séquence à une autre ;
- la seconde étape s'articule autour de l'application de méthodes de classification afin de « rassembler les séquences les plus proches au regard de la distance qui vient d'être construite » (Lesnard et Saint Pol, 2004).

Nous avons appliqué ces méthodes à plusieurs sous-cohortes distinguées selon le sexe, l'âge et le type de ménage à la séparation. Dans l'impossibilité de présenter tous les résultats obtenus dans cette contribution, nous avons choisi de nous concentrer sur les résultats d'une sous-cohorte : les femmes hétérosexuelles mariées et âgées de 30-34 ans à la séparation. Les raisons de ce choix sont les suivantes :

- compte tenu de la répartition par âge (section ci-dessous), le croisement avec le groupe social des *clusters* issus de l'analyse des trajectoires familiales selon les deux sexes aurait probablement élevé la complexité des résultats ; nous les présentons donc pour le sexe féminin seulement ;
- le choix s'est porté sur la sous-cohorte qui rassemblait le plus grand nombre de séparées (16 617) ;
- cette sous-cohorte est également parmi celles pour lesquelles on compte le plus de femmes dont le groupe social est renseigné (89 %).

Femmes mariées de 30-34 ans séparées en 1991, 1992 ou 1993¹

La répartition en six classes de la classification ascendante hiérarchique nous a semblé la plus pertinente. Afin de parvenir à une présentation la plus synthétique possible, nous avons dressé un tableau reprenant, pour chacune des classes, le nombre d'individus, les séquences d'états les plus fréquentes et la répartition entre les quatre groupes sociaux (tableau 5). Le seul croisement entre la classe d'appartenance et le groupe social est également repris en annexe.

On observe que les distributions des séparées des classes 3 et 4 selon le groupe social sont assez similaires : si la majorité de ces femmes se concentrent dans le groupe 3², elles se répartissent assez équitablement entre les différents autres groupes. Toutefois, par rapport aux autres classes, elles sont relativement moins nombreuses dans le groupe social 4. Notons que les femmes des classes 3 et 4 sont respectivement caractérisées par le passage par le statut de ménage « Autre » et par celui de « Couple cohabitant avec enfants » après la séparation.

¹ 16 617 individus, dont 14 808 pour lesquels le groupe social est connu.

² Ce qui est probablement associé à la constitution initiale des quartiles.

TABLEAU 4 : TRAJECTOIRES FAMILIALES ET GROUPES SOCIAUX DES FEMMES MARIÉES DE 30-34 ANS SÉPARÉES ENTRE 1991 ET 1993

Classe	Effectif	Part de la sous-cohorte	Trajectoire(s) principale(s) ¹	Répartition au sein des groupes sociaux en 1991
1	9 654	58,1	Couple marié avec enfants/1-Monoparental dont le chef de ménage est une femme/3 (69 %) Couple marié avec enfants/1-Monoparental dont le chef de ménage est une femme /2-Couple cohabitant avec enfants/1 (7 %)	Groupe 1 - 30 % Groupe 2 - 14 % Groupe 3 - 30 % Groupe 4 - 26 %
2	2 718	16,4	Couple marié sans enfants/1-Isolé femme/3 (37 %) Couple marié avec enfants /1-Isolé femme/3 (10 %) Couple marié sans enfants/1-Isolé femme/2-Couple cohabitant sans enfants/1 (5 %)	Groupe 1 - 19 % Groupe 2 - 15 % Groupe 3 - 31 % Groupe 4 - 35 %
3	816	4,9	Couple marié avec enfants/1-Autre ménage privé/3 (35 %) Couple marié avec enfants /1-Monoparental dont le chef de ménage est une femme/1- Autre ménage privé/2 (12 %) Couple marié avec enfants/1-Autre ménage privé/2-Monoparental dont le chef de ménage est une femme/1 (12 %)	Groupe 1 - 26 % Groupe 2 - 17 % Groupe 3 - 32 % Groupe 4 - 25 %
4	1 913	11,5	Couple marié avec enfants/1-Couple cohabitant avec enfants/3 (32 %) Couple marié avec enfants/1-Monoparental dont le chef de ménage est une femme/1-Couple cohabitant avec enfants/2 (29 %) Couple marié avec enfants/1-Couple cohabitant avec enfants/2- Couple marié avec enfants/1 (9 %)	Groupe 1 - 26 % Groupe 2 - 19 % Groupe 3 - 33 % Groupe 4 - 22 %
5	929	5,6	Couple marié sans enfants/1-Couple cohabitant sans enfants/3 (22 %) Couple marié avec enfants/1-Couple cohabitant sans enfants/3 (14 %) Couple marié sans enfants/1-Isolé femme/1- Couple cohabitant sans enfants/2 (12 %)	Groupe 1 - 22 % Groupe 2 - 17 % Groupe 3 - 32 % Groupe 4 - 28 %
6	587	3,5	Individus manquants/radiés à partir du 01/01/t+1 ou des 01/01/t+2/3	Groupe 1 - 38 % Groupe 2 - 11 % Groupe 3 - 27 % Groupe 4 - 22 %
Total	16 617	100,0	Couple marié avec enfants/1-Monoparental dont le chef de ménage est une femme/3 (40 %) Couple marié sans enfants/1- Isolé femme/3 (6 %)	Groupe 1 - 27 % Groupe 2 - 15 % Groupe 3 - 31 % Groupe 4 - 27 %

Sources : Registre national, Recensement de 1991 et PSBH.

La classe 1 (58 % des effectifs de cette sous-cohorte) regroupe deux trajectoires principales : l'une où les femmes vivent en ménage monoparental aux trois 1^{ers} janvier

¹ Les trajectoires sont présentées de la façon suivante : le type de ménage (défini par les valeurs de la variable n2tymen) associé au nombre de 1^{ers} janvier pour lesquels on observe ce statut.

successifs et l'autre où elles sont de nouveau en couple avec enfant(s) au 1^{er} janvier t+3 après avoir vécu en situation monoparentale¹ : cette classe est ainsi caractérisée par le maintien ou la transition dans le statut de ménage « monoparental » après la séparation. On y identifie une proportion relativement plus élevée que dans les autres classes de femmes dans le groupe social le plus défavorisé². Les femmes de la classe 4, elles aussi en couple marié avec enfants avant la séparation, se situent dans une position sociale *a priori* plus « moyenne » (26 % de celles pour lesquelles le groupe social est renseigné appartenant au groupe 1). On y observe, semble-t-il, des proportions relativement importantes de remises en couple assez rapides : 32 % des femmes empruntent la trajectoire « couple marié avec enfants-couple cohabitant avec enfants »³ et 29 % arrivent à la même situation au 1^{er} janvier t+3 après une phase de vie monoparentale. La comparaison de ces deux classes permet de formuler l'hypothèse que l'appartenance à un groupe social défavorisé pourrait contraindre les possibilités d'une remise en couple rapide après une rupture d'union.

La répartition par groupe social des séparées de la classe 2 est opposée à celle observée dans la première classe : 19 % des femmes y sont issues du groupe 1 et 35 % du groupe 4, contre respectivement 30 % et 26 % des séparées de la classe 1. La trajectoire familiale des femmes de la classe 2 est, pour la majorité d'entre elles, caractérisée par la transition dans un ménage de type « isolé » après la séparation. Relevons toutefois que cette classe compte plus de femmes pour lesquelles le groupe social n'est pas renseigné (13,6 %) que la classe 1 (8,9 %)⁴. En comparaison, dans la classe 5, où l'appartenance sociale est en moyenne moins favorisée (que dans la classe 2) et où la plupart des femmes sont aussi mariées sans enfants au départ, le mode de vie majoritaire au 1^{er} janvier t+3 est celui de « couple cohabitant sans enfant ». Cela laisse supposer que les femmes des groupes sociaux plus élevés pourraient plus facilement se maintenir dans un ménage de type « isolé ».

Conclusion

L'étude exploratoire et descriptive des groupes sociaux des individus ayant expérimenté une rupture d'union par séparation révèle la complexité de l'association entre la catégorie socioéconomique, la probabilité de se séparer et l'évolution de la trajectoire familiale suite à la rupture d'union. Si certaines études semblent démontrer que le risque de divorcer serait plus élevé parmi les individus appartenant aux groupes socioéconomiques les plus fragiles, la distribution des séparés selon le groupe social souligne quelques différences avec celle des individus en couple, mais ne permet pas, sur base de nos résultats, d'en déduire

¹ Compte tenu de ce qu'il est possible d'observer en tout cas.

² À l'exception du cas particulier que constitue la classe 6, pour laquelle on a également une surreprésentation d'individus dont le groupe social n'est pas renseigné.

³ Sans autre situation suffisamment durable pour être observée à un 1^{er} janvier.

⁴ Ces résultats figurent en annexe.

une plus grande fragilité des unions pour les individus appartenant à des groupes socioéconomiques défavorisés.

Par contre, la distinction des individus séparés selon certains caractères, et tout particulièrement le sexe et l'âge, fait ressortir des différences d'appartenance sociale importantes entre hommes et femmes, et entre les individus d'âges intermédiaires et les plus jeunes ou les plus âgés. Si les femmes semblent être issues de groupes sociaux plus défavorisés, c'est également le cas des individus pour lesquels on identifie une rupture d'union à un âge extrême. Notons cependant que ces résultats ont été observés, dans une moindre mesure, pour toutes les personnes en couple.

De l'analyse selon le groupe social des trajectoires familiales des femmes mariées séparées entre 1991 et 1993 à 30-34 ans ressortent deux observations principales relatives aux séquences du type « couple → monoparental » et « couple → isolé ». En effet, dans les *clusters* où la majorité des trajectoires conduit à la monoparentalité, on relève une surreprésentation du groupe social le plus défavorisé et une sous-représentation du groupe social le plus élevé par rapport à ceux dans lesquels les femmes suivent, pour la plupart, la séquence d'états « couple → isolé ».

Ce travail par groupe social doit toutefois être interprété avec prudence et devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie. Les résultats obtenus pour d'autres classes d'âges soulignent des écarts plus accentués selon les trajectoires empruntées après la rupture d'union par séparation, mais également des trajectoires plus caractéristiques. Cependant, ils ne permettent pas d'en déduire un impact du groupe social ni même une association avec le groupe social. L'objectif serait à terme d'intégrer ces caractères dans un modèle au sein duquel le groupe social pourrait être une des variables indépendantes.

Références

BERRINGTON A., DIAMOND I., 1999, "Marital Dissolution Among the 1958 British Birth Cohort: The Role of Cohabitation", *Population Studies*, vol. 53, n° 1, p. 19-38.

CHERBONNIER A., 2011, « Les familles monoparentales », *Bruxelles santé*, n° 61, 7 p.

CLARKE L., BERRINGTON A., 1999, "Socio-Demographic Predictors of Divorce", in J. Simons (ed.), *High Divorce Rate: The State of the Evidence on Reasons and Remedies: Reviews of the Evidence on the Causes of Marital Breakdown and the Effectiveness of Policies and Services Intended to Reduce its Incidence*, Londres, Lord Chancellor's Department (Lord Chancellor's Department Research Series, vol. 1, p. 1-38.

CLÉMENT C. et BONVALET C., 2006, *Les espaces de vie des familles recomposées*, Paris, Puca, coll. « Recherche ».

DE ROSE A., 1992, "Socio-Economic Factors and Family Size and Determinants of Marital Dissolution in Italy", *European Sociological Review*, vol. 8, n° 1, p. 71-91.

HERMIA J.-P., DE MAESSCHALCK F., LORD S., EGGERICKX TH., KESTELOOT CH., GERBER PH. et SOHN CH., « Facteurs de précarité au niveau individuel : vers une typologie dynamique des

inégalités sociales à l'échelon infra-communal », XXVI^e Congrès international de la population, 20 p.

HERMIA J.-P. et EGGERICKX TH., 2011, « La transmission de la précarité en Belgique : analyses intergénérationnelles exploratoires (1991-2001) », Université catholique de Louvain, Centre de recherche en démographie, Document de travail n° 2, 38 p.

HOEM B., HOEM J.M., 1992, "The Disruption of Marital and Non-Marital Unions in Contemporary Sweden", in J. Trussell, R. Hankinson, J. Tilton (eds.), *Demographic Applications of Event History Analysis*, Oxford, Clarendon Press, p. 61-93.

INSTITUT WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE, 2008, *Les facteurs de précarité*, 121 p.

KALMIJN M., DE GRAAF P.M., POORTMAN A.-R., 2004, "Interactions between Cultural and Economic Determinants of Divorce in the Netherlands", *Journal of Marriage and Family*, vol. 66, n° 1, p. 75-89.

KUEPIE M. et BODSON L., 2009, « Effet des dynamiques professionnelles des conjoints sur la dynamique matrimoniale au Luxembourg », XXVI^e Congrès international de la population, 18 p.

LESNARD L. et DE SAINT POL TH., 2009, « Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis) », Bulletin de méthodologie sociologique, n° 90, 2006, p. 5-25

LESTHAEGHE R., SURKYN J., 2006, "When History Moves on: The Foundations and Diffusion of a Second Demographic Transition", Ideational perspectives on international family change seminar, Population Studies Center, Institute for Social Research (ISR), University of Michigan, 34 p.

LORD S., GERBER PH., SOHN CH., EGGERICKX TH., HERMIA J.-P., KESTELOOT CH., DE MAESSCHALCK F., 2010, "An Innovative Method to Grasp Social Inequalities Evolution on the Territory", CEAPS/GEODE Working Paper, 40 p.

MATTHIJS K., BAERTS A., VAN DE PUTTE B., 2008, "Determinants of Divorce in Nineteenth-Century Flanders", *Journal of Family History*, vol. 33, n° 3, p. 239-261.

MURPHY M.J., 1985, "Demographic and Socio-Economic Influences on Recent British Marital Breakdown Patterns", *Population Studies*, vol. 39, n° 3, p. 441-460.

ROBETTE N., 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris, Ceped, coll. « Les Clefs pour... ».

SÉCHET R., DAVID O. et EYDOUX L., 2003, « Les familles monoparentales en Europe », Étude pour la Caisse nationale d'allocations familiales, 42 p.

TRENT K., SOUTH S.J., 1989, "Structural Determinants of the Divorce Rate: A Cross-Societal Analysis", *Journal of Marriage and Family*, vol. 51, n° 2, p. 391-404.

VAN DE KAA D.J., 1987, "Europe's Second Demographic Transition", *Population Bulletin*, vol. 42, n° 1, p. 1-59.

ANNEXE

REPARTITION DES FEMMES MARRIÉES DE 30-34 ANS SÉPARÉES EN 1991, 1992 OU 1993 AU SEIN DES DIFFÉRENTES CLASSES SELON LE GROUPE SOCIAL

Classe		Groupe social en 1991				Total	Part d'individus pour lesquels le groupe social n'est pas renseigné
		1	2	3	4		
1	Effectifs	2 651	1 204	2 671	2 272	8 798	8,9
	%	30,1	13,7	30,4	25,8	100,0	
2	Effectifs	455	344	735	813	2 347	13,6
	%	19,4	14,7	31,3	34,6	100,0	
3	Effectifs	189	118	230	180	717	13,8
	%	26,4	16,5	32,1	25,1	100,0	
4	Effectifs	455	341	595	394	1 785	6,7
	%	25,5	19,1	33,3	22,1	100,0	
5	Effectifs	179	142	266	233	820	11,7
	%	21,8	17,3	32,4	28,4	100,0	
6	Effectifs	130	39	91	81	341	41,9
	%	38,1	11,4	26,7	23,8	100,0	
Total	Effectifs	4 059	2 188	4 588	3 973	14 808	
	%	27,4	14,8	31,0	26,8	100,0	

Source : Registre national, Recensement de 1991 et PSBH.